



École des 3 saints Jean

Fiche de Pre-inscription

(A retourner signée et accompagnée du règlement financier également signé)

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

La fiche d'inscription est à envoyer par courrier au secrétariat de l'école :

Madame, Monsieur :

Demeurant :

Tél/ Courriel :

Souhaitons rencontrer la directrice de l'école en vue d'inscrire notre/nos enfant(s)*:

*Toute nouvelle inscription ne sera possible qu'après un entretien préalable des parents avec la directrice.

Prénom	Date de naissance	Classe actuelle	Classe envisagée à la rentrée 2022

Nous sommes disponibles pour une rencontre avec la directrice aux dates suivantes*:

*indiquer le jour de la semaine, la date et l'heure (les rdvs ne sont possibles qu'en dehors des horaires de classe en fonction des disponibilités de la directrice).

Le / / àh...

Le / / àh...

Le / / àh...

- Nous reconnaissons avoir pris connaissance de la charte de l'école (disponible sur le site de l'école)
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école (disponible sur le site de l'école)
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement financier de l'école (en pièce jointe à ce document)

Fait à,

le / /

Signatures (des deux parents)

Reglement Financier

Tarif 2022–2023

Scolarité mensuelle pour 1 enfant (sur 10 mois)

Pour toutes les classes de primaire : 195 €/mois (1 950 €/année)

Pour les classes de maternelle : 150 €/mois (1 500 €/année)

Pour la classe de petite section, **si scolarisé 1 seul jour/semaine** : 50 €/mois (500 €/année)

Réduction pour les fratries

à partir du 2^e enfant 185 € (ou 140 € si maternelle) par enfant ; soit 370€/mois (3 700 €/année) pour 2 primaires

à partir du 3^e enfant 175 € (ou 130 € si maternelle) par enfant ; soit 525€/mois (5 250 €/année) pour 3 primaires

à partir du 4^e enfant 165 € (ou 120 € si maternelle) par enfant ; soit 660€/mois (6 600 €/année) pour 4 primaires

A cela s'ajouterons des frais fixes par enfant :

- 20 € frais de photocopies/an
- 20 € frais de bricolage
- frais d'achats de fournitures fournies par l'école : (cahiers d'écriture, de graphisme etc.) variables en fonction des classes
- frais éventuels de sorties scolaire d'un budget d'environ 20€/an
- frais de participation à l'assurance du bâtiment : 15€/enfant

FRAIS DE DOSSIER (uniquement pour les nouvelles inscriptions)

10€

ACOMPTE (pour l'inscription)

A chaque inscription, il est demandé le versement d'un acompte du montant d'une scolarité mensuelle. L'acompte versé correspond à la scolarité du mois de juin suivant.

FRAIS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE

Veillez présenter un certificat d'assurance responsabilité civile.

(Il est demandé 15 € de frais de participation à l'assurance du bâtiment)

MODE DE REGLEMENT :

Paiement des scolarités par virement bancaire à l'ordre de « asbl des 3 saints Jean »

IBAN : BE75 7320 5869 4751. Code BIC : CREGBEBB.

Veillez préciser les nom et prénom dans la communication.

Pour les situations financières difficiles, merci de contacter en toute simplicité et discrétion la trésorière de l'association

Mademoiselle Jeanne Brabant :

Fait à,

le / /

Signatures (des deux parents)